LA RÉCEPTION DE LA FÉMINISATION LINGUISTIQUE DU FRANÇAIS AU BURKINA FASO

Salimata TRAORÉ
Université Joseph Ki-Zerbo, Ouagadougou, Burkina Faso
ORCID iD : 0009-0007-2528-984X
salitraore.st29@gmail.com
&
Mamadou KABRÉ
Université Norbert ZONGO
ORCID iD : 0009-0009-6927-8389
kadous70@gmail.com

Résumé : La féminisation linguistique du français a commencé à interpeller l'opinion publique française depuis le XIX[e] siècle. Cette interpellation était d'abord orientée vers l'Académie française, puis vers le monde politique français. C'est ainsi que l'Académie française met en place, près de deux siècles plus tard, une commission de réflexion sur cette question linguistique qui faisait couler beaucoup d'encre et de salive ; laquelle commission rendra publics ses travaux en 2019. Ainsi cette commission, après avoir reconnu la nécessité pour la langue française de s'accommoder des réalités socioculturelles du moment, a fait des recommandations allant dans le sens d'une féminisation saine de la langue. Au Burkina Faso, cette réalité culturelle n'est pas ancrée dans les habitudes linguistiques des utilisateurs de la langue française dans la mesure où aucun guide n'existe jusqu'à ce jour et aucune recommandation officielle n'a été formulée sur la question. Alors, quelle est la réception de la féminisation linguistique du français dans le monde journalistique au Burkina Faso ? C'est cette interrogation qui fait l'objet de la présente réflexion.

Mots clés : féminisation linguistique, grammaire normative, ancrage, réception.

THE RECEPTION OF LANGUAGE FEMINIZATION OF FRENCH IN BURKINA FASO

Abstract: The language feminization of French has begun to challenge French public opinion from the nineteenth century. This interpellation was first oriented towards the French Academy, then towards the French political world. For example, the French Academy sets up a reflection commission on this linguistic issue that made a lot of ink and saliva almost two centuries later. The Commission will make public its work in 2019. Thus, this Commission, after recognizing the need for the French language to accommodate the socio-cultural realities of the moment, made recommendations in the sense of a healthy feminization of the language. In Burkina Faso, this cultural reality is not anchored in the language habits of French language users as long as no guide exists so far and no official recommendations were made on the issue. So, what is the reception of language feminization of French in the journalistic world in Burkina Faso? It is this question that is the subject of this reflection.

Keywords: linguistic feminization, normative grammar, anchoring, reception.

Introduction

La féminisation linguistique du français est un phénomène linguistique lié à l'accès de plus en plus important des femmes à l'instruction et à la formation professionnelle. Cette évolution sociale a eu pour corollaire dans la langue l'insuffisance de termes féminins pour désigner les femmes qui occupent ces fonctions qui étaient jusque-là réservées aux hommes. Il s'agit d'un sujet qui fait l'objet de débat depuis la fin du XIX^{e} siècle en Occident. La féminisation dans la langue est donc un processus par lequel on crée une forme féminine à une désignation lorsque la langue n'en dispose pas. En réalité, la langue française a été longtemps fortement masculine à cause de l'emploi ''abusif'' du masculin à valeur générique. Ce malaise linguistique dans la langue est déploré à travers les lignes suivantes :

> « Quand une langue comme le français utilise des termes au masculin générique, elle ne montre sans doute pas la place qu'occupent effectivement les femmes dans la société. C'est cette constatation qui a amené la création de termes féminins pour les noms de professions, de grades ou de titres (la féminisation lexicale), la forme masculine représentant le reliquat d'un début de vingtième siècle où le travail des femmes se généralise, mais où paradoxalement les noms de profession se raréfient ou ne se créent pas. Un autre type de revendication entraine une remise en question du masculin générique dans les textes (la féminisation syntaxique). », (Armstrong, Bauvois et Beeching, 2001 : 13-14).

Ce passage nous invite à relever deux sortes de féminisation linguistique, à savoir la féminisation lexicale et la féminisation syntaxique. L'on parle de féminisation lexicale lorsqu'elle touche à une seule lexie, un seul vocable. Quant à la féminisation syntaxique ou féminisation des textes, elle a lieu lorsque celle lexicale est respectée dans une phrase impliquant aussi un ou des vocable(s) masculin(s) ; toute chose qui soulève des questions de l'accord en genre des adjectifs et des participes. En outre, les femmes, vers qui cette injustice linguistique est orientée, sont les premières à donner de la voix pour exprimer le malaise linguistique véhiculé dans la langue française.

Ainsi, :

> « À la fin du siècle, deux requêtes sont adressées à l'Académie française en ce sens. Marie-Louise Gagneur, romancière, est la première à réclamer la féminisation des noms de métiers en 1891, notamment celle d'*auteur* et d'*écrivain* (…) Si le premier, dans la droite ligne d'Emile Deschamps, récuse la féminisation d'*écrivain* car ''la carrière d'écrivain n'est pas celle de la femme'', le second y consent en proposant uniquement la féminisation de l'article (…) La requête de Marie-Louise Gagneur reste ainsi lettre morte même après la réponse qu'elle adresse aux académiciens et dans laquelle elle établit une adéquation entre féminisation et quête du mot juste. », (Lasserre : 2012 : 53-54). »

Ce désir d'accommodation linguistique de la langue française aux réalités socioculturelles fera couler beaucoup d'encre et de salive du XIX^{e} siècle jusqu'au XX^{e} siècle. Au milieu du XX^{e} siècle, soit en 1955, Albert DAUZAT affirmait :

> « Le français veut des féminins, et il en manque pour désigner des professions exercées plus ou moins récemment par les femmes. […] C'est donc aux usagers – guidés par les grammairiens, les écrivains et les techniciens qui ont le sens de la langue – à préparer les solutions et à éduquer le public, chacun dans sa sphère. », Anne-Marie BECQUER et al. (1999 : 17).

Alors, au regard de l'actualité de la question de la féminisation linguistique du français sur le plan international, d'une part, et du silence constaté sur le plan national, d'autre part, nous y avons consacré un mémoire de DEA en 2017 et une thèse de doctorat unique en 2024. Toutes ces recherches visaient à s'imprégner du niveau d'ancrage de cette réalité linguistique au Burkina Faso. En 2017, les données du corpus issues des numéros 2009 et 2010 du *Journal officiel du Faso* concernaient uniquement les désignations de titres, grades, métiers et professions. En 2024, le champ d'étude a été élargi à la presse burkinabè du public et du privé. La méthode de collecte des données a été aussi bien qualitative que quantitative à travers l'observation directe, les entretiens et les questionnaires. La féminisation lexicale est la principale concernée par notre étude. La théorie convoquée pour analyser les données a été la grammaire normative. En effet, il s'agit d'une théorie qui fixe les règles pour bien s'exprimer en français aussi bien à l'écrit qu'à l'oral. Pour ce qui est de la présente étude, cela a concerné principalement les règles de formation du féminin des mots. Il convient de souligner que le niveau d'ancrage de la féminisation linguistique du français diffère d'une communauté linguistique à une autre à en croire le passage suivant :

> « Il existe des divergences dans la façon de féminiser les noms communs de personne, tant d'une communauté francophone à une autre qu'à l'intérieur d'une même communauté. Par exemple, la France préfèrera "une commise", alors que le Québec optera pour l'épicène "une commis". Il existe également des divergences de traitement dans les ouvrages métalinguistiques dont les dictionnaires. », (Perry et Nicole 2002 : 5).

Au Burkina Faso, le regard que portent les praticiens de la langue française sur cette réalité linguistique qu'est la féminisation est la question sur laquelle nous portons notre réflexion dans ce présent travail. De ce fait, notre réflexion se fonde sur les données issues des entretiens et questionnaires auprès des utilisateurs du monde de la presse, à savoir, l'Observateur Paalga, Sidwaya et la Radiodiffusion télévision du Burkina. La suite de notre réflexion s'articule autour de trois points essentiels. Le premier consiste à déterminer la perception que les locuteurs de la langue française ont de la question de la féminisation linguistique au Burkina Faso. Quant au deuxième point, il a pour objectif de présenter les résultats de l'enquête réalisée sur la question de la féminisation linguistique. Le dernier aspect permet de faire une analyse des résultats de l'enquête.

1. La réception de la féminisation linguistique du français au Burkina Faso

« On appelle réception l'action de recevoir un message. Ce terme est utilisé par référence au schéma de la théorie de la communication, où le message de l'émetteur est

transmis par un canal au récepteur. », Jean DUBOIS et al. (2002 : 398). Dans cette étude, nous entendons par réception, la vision, la compréhension et le traitement que réservent les utilisateurs de la langue française à la question de la féminisation linguistique au Burkina Faso. Alors qu'en est-il du regard porté par le citoyen lambda à cette question ?

1.1. Regard du citoyen sur la question de la féminisation linguistique

De prime abord, nous pouvons remarquer qu'au Burkina Faso, la question de la féminisation linguistique du français n'est pas à l'ordre du jour. Au plus haut sommet de l'État, c'est le silence total. Aucun guide n'a été produit, aucune harmonisation, aucune recommandation n'a été formulée en faveur ou contre la féminisation linguistique du français. Des questions préoccupantes telles que l'insécurité sociale et alimentaire, la pauvreté surtout des femmes, la question de l'éducation… l'attendent. Telles sont les réponses auxquelles vous serez confrontés quand vous voulez aborder la question de la féminisation linguistique du français avec un citoyen lambda au Burkina Faso.

1.2 La réception de la féminisation linguistique par les spécialistes de la langue et les adeptes de la féminisation

La question de la féminisation linguistique du français est diversement appréciée au Burkina Faso. Spécialistes, journalistes et "féministes", tout le monde n'est pas sur une même longueur d'onde. Au sein d'un même groupe social, des divergences sont toujours à déplorer quand il s'agit de féminiser tel vocable ou tel autre. C'est ainsi que l'un de nos enquêtés avaient laissé entendre qu'au Burkina Faso, la féminisation linguistique se fait par conviction personnelle. Lorsque l'on aborde cette question avec les praticiens de la langue française (journalistes, linguistes, grammairiens…), il y a de quoi en parler puisque certains sont confrontés à des difficultés non des moindres dans leur pratique au quotidien (les journalistes surtout). En effet, ils évoquent parfois des contradictions, des frustrations ou même des incompréhensions lors de leurs entretiens ou débats. Alors, lorsqu'un présentateur d'émission féminise une désignation et l'invitée la rectifie en adoptant la forme masculine, par exemple, il y a vraiment une incompréhension ! Toute chose qui permet de reconnaitre que toutes les femmes ne sont pas favorables à la féminisation linguistique au sens large du terme. C'est ainsi que certaines personnalités féminines politiques se font appeler par des désignations *Mme la gouverneure*, *Mme la haut-commissaire*, *Mme la maire*, etc. tandis que de l'autre côté, certaines citoyennes burkinabè estiment qu'il s'agit d'un combat sans aucune valeur ajoutée. Et c'est ce qui justifie des propos du genre « Je ne suis pas favorable à la féminisation car *le* ou *la* ne change rien à ma nature », Traoré (2017 : 49).

2. Présentation des résultats de l'enquête

L'enquête a été réalisée sous forme de questionnaires et d'entretiens. Elle a concerné uniquement des agents des quotidiens **Sidwaya** et **L'Observateur Paalga** ainsi que ceux de la Radiodiffusion télévision du Burkina (**R.T.B.).** Dans la pratique, il s'agit d'un même questionnaire composé de dix (10) questions pour tous les services concernés. Passons à la présentation des résultats.

2.1 Résultats de l'enquête réalisée au sein du quotidien Sidwaya

Concernant le quotidien **Sidwaya**, nous avons un tableau synthétique illustrant les réponses des personnes interrogées de façon globale. Ces questions, au nombre de huit (8), ont permis de recueillir le point de vue des enquêtés sur ce phénomène linguistique ''nouveau'' qu'est la féminisation.

Tableau 1 : Synthèse des résultats au niveau du quotidien Sidwaya

Questions posées	**Réponses**	
	Oui	**Non**
Question 1 : Êtes-vous favorable à la féminisation des désignations ?	5	1
Question 2 : En tant qu'homme/femme de média, avez-vous déjà reçu des reproches de la part d'une dame pour l'avoir désignée sous la forme masculine d'une désignation ?	0	6
Question 3 : La question de la féminisation a déjà fait l'objet de votre discussion entre collègues ?	5	1
Question 4 : Êtes-vous au courant d'une quelconque harmonisation des vues, à savoir, un référentiel en matière de féminisation des désignations au Burkina Faso ?	0	6
Question 5 : Éprouvez-vous des difficultés à vouloir féminiser certaines désignations ? Si oui, comment vous y prenez pour contourner ces difficultés ?	3	3
Question 6 : Pouvez-vous citer quelques désignations que vous éprouvez des difficultés à vouloir féminiser ?	Ministre, maire, professeur, Préfet, gouverneur, chef, Maire, docteur. Chef d'État.	
Question 7 : La féminisation a-t-elle déjà fait l'objet d'une discussion à l'Assemblée nationale à votre connaissance ?	0	6
Question 8 : Pensez-vous que la féminisation est à encourager au Burkina Faso ?	5	Je dirai plutôt que c'est un phénomène à expliquer ; aider les gens à le comprendre.

Parmi ces résultats présentés, seul celui du rédacteur en chef a été obtenu sous forme d'entretien qu'il nous a accordé. Il est le seul à ne pas être très ouvert à la féminisation. Il a donc plaidé afin que cette question soit expliquée puisque, selon lui, elle est méconnue ; toute chose qui ne favorise pas une féminisation systématique. Presque tous ses agents enquêtés ont reconnu que la question de la féminisation linguistique du français s'invite de temps à autre dans des discussions entre collègues tout en soulignant qu'aucun consensus n'a été trouvé à ce jour à l'interne. C'est pourquoi les formes, aussi bien masculines que féminines, sont acceptées pour les cas de désignation peu commodes à la féminisation.

Aucun référentiel en matière de féminisation au Burkina Faso n'existe, de l'avis de ces répondants.

2.2. Résultats de l'enquête réalisée au sein du quotidien L'Observateur Paalga

À L'Observateur Paalga, sept (7) journalistes et le rédacteur en chef ont montré leur disponibilité en acceptant prêter une oreille attentive à nos différentes questions relatives à la féminisation linguistique. Il s'agit des mêmes questions qui ont été posées au niveau de Sidwaya. Intéressons-nous aux résultats obtenus à travers le tableau suivant.

Tableau 2 : Synthèse des résultats au niveau du quotidien L'Observateur Paalga

Questions posées	Réponses	
	Oui	**Non**
Question 1 : Êtes-vous favorable à la féminisation des désignations ?	3	5
Question 2 : En tant qu'homme/femme de média, avez-vous déjà reçu des reproches de la part d'une dame pour l'avoir désignée sous la forme masculine d'une désignation ?	0	6
Question 3 : La question de la féminisation a déjà fait l'objet de votre discussion entre collègues ?	4	4
Question 4 : Êtes-vous au courant d'une quelconque harmonisation des vues, à savoir, un référentiel en matière de féminisation des désignations au Burkina Faso ?	1	7
Question 5 : Éprouvez-vous des difficultés à vouloir féminiser certaines désignations ? Si oui, comment vous y prenez pour contourner ces difficultés ?	6	2
Question 6 : Pouvez-vous citer quelques désignations que vous éprouvez des difficultés à vouloir féminiser ?	Ministre, auteur, maire, professeur, entrepreneur, préfet, gouverneur, chef, maire, docteur. chef d'État, député, médecin, haut-commissaire.	
Question 7 : La féminisation a-t-elle déjà fait l'objet d'une discussion à l'Assemblée nationale à votre connaissance ?	0	8
Question 8 : Pensez-vous que la féminisation est à encourager au Burkina Faso ?	2	6

Le rédacteur en chef du quotidien *L'Observateur Paalga* se dit être favorable à la féminisation, mais déplore les règles grammaticales du français qui sont des contraintes dans la pratique de la féminisation, d'une part, et l'absence de codification, de référentiel sur le plan aussi bien administratif que national, d'autre part. Toute chose qui entretient un désordre autour de la question, selon lui.

Quant à la plupart de ses agents qui ont accepté répondre à nos questionnaires, ils ne sont pas très favorables à la question de la féminisation qu'ils jugent non nécessaires.

Quatre personnes sur huit (4/8) ont reconnu être témoins de discussions entre collègues autour de cette question qu'elles n'encouragent pas d'ailleurs.

2.3 Résultats de l'enquête réalisée au sein de la R.T.B.

Parlant de l'enquête au niveau de la presse orale, nous nous sommes intéressés aux animateurs, présentateurs et réalisateurs d'émissions, à savoir, les émissions *Apéro*, *Femmes de valeur* pour la télévision nationale et *En toute vérité*, *La manche libre* et *Initiatives femmes* pour la radio nationale. Les résultats obtenus sont consignés dans le tableau ci-dessus.

Tableau 3 : Synthèse des résultats au niveau de la R.T.B.

Questions posées	Réponses	
	Oui	Non
Question 1 : Êtes-vous favorable à la féminisation des désignations ?	3	5
Question 2 : En tant qu'homme/femme de média, avez-vous déjà reçu des reproches de la part d'une dame pour l'avoir désignée sous la forme masculine d'une désignation ?	1	7
Question 3 : La question de la féminisation a déjà fait l'objet de votre discussion entre collègues ?	3	5
Question 4 : Êtes-vous au courant d'une quelconque harmonisation des vues, à savoir, un référentiel en matière de féminisation des désignations au Burkina Faso ?	0	8
Question 5 : Éprouvez-vous des difficultés à vouloir féminiser certaines désignations ? Si oui, comment vous y prenez pour contourner ces difficultés ?	5	3
Question 6 : Pouvez-vous citer quelques désignations que vous éprouvez des difficultés à vouloir féminiser ?	Ministre, chauffeur, professeur, président, gouverneur, maire, docteur, chef d'État.	
Question 7 : La féminisation a-t-elle déjà fait l'objet d'une discussion à l'Assemblée nationale à votre connaissance ?	2	6
Question 8 : Pensez-vous que la féminisation est à encourager au Burkina Faso ?	6	2

Parmi les personnes interrogées au niveau de la R.T.B., cinq personnes sur huit (5/8) sont favorables à la question de la féminisation linguistique et six personnes sur huit (6/8) reconnaissent que la question peut être encouragée. Seules trois personnes sur huit (3/8) révèlent que la question a déjà fait l'objet de discussion entre collègues et qu'aucun consensus n'a été trouvé jusqu'à ce jour. Encore une fois de plus, tous les répondants soulignent qu'il n'existe pas de guide en matière de féminisation linguistique au Burkina Faso.

3. Analyse et discussion des résultats issus de l'enquête

Cette partie permet de revenir sur le rapprochement fait par les personnes enquêtées entre la grammaire normative et la féminisation linguistique tout en faisant le point des termes estimés ''peu commodes'' à la féminisation linguistique.

3.1 La grammaire normative et la féminisation linguistique

En grammaire normative, l'une des difficultés à laquelle se heurte tout utilisateur de la langue française est le fait qu'elle ne dispose pas d'une règle unique pour tous les mots ou d'un seul suffixe pour la formation du féminin. Tout dépend du mot ou de sa finale parfois. Il convient aussi de mentionner que le féminin se forme à partir du masculin et non le contraire. Il existe donc plusieurs procédés de formation du féminin des mots : l'emploi d'un déterminant féminin suffit dans certains cas. Par contre, dans d'autres cas, il faut l'adjonction d'un ''-e'' au masculin du mot ou un dédoublement de la consonne finale (un ami/une amie, un cousin/une cousine, un maitre/une maitresse, un diable/une diablesse…) ; ou encore le suffixe ''-eur'' donne ''-euse'' (un vendeur/une vendeuse, un buveur/une buveuse, un mangeur/une mangeuse…) ou exceptionnellement ''-eresse'' (un vengeur/une vengeresse, un demandeur/une demanderesse, etc.). Quant au suffixe ''-teur'', le féminin s'obtient en ''-teuse'' (un menteur/une menteuse, un acheteur/une acheteuse, un transporteur/une transporteuse…) ou en ''-trice'' (un agriculteur/une agricultrice, un aviateur/une aviatrice, un instituteur/une institutrice, un directeur/une directrice) selon les cas.

3.2. Quelques vocables ''difficiles à féminiser'' relevés par les personnes interrogées

Des difficultés de la langue liées à la formation du féminin des mots ont été soulevées par les personnes interrogées lors de la présente recherche ; lesquelles difficultés, selon elles, ne sont pas de nature à faciliter la féminisation linguistique. Pour ces personnes, la féminisation linguistique risquerait d'alourdir la langue française, notamment au niveau de ces règles qui sont déjà complexes. C'est ainsi que quelques désignations présentant des difficultés à être féminisées, selon elles, nous ont été relevées parmi lesquelles on peut noter : *ministre*, *gouverneur*, *maire*, *chef*, *préfet*, *professeur*, *docteur*, *chef d'État*, *auteur*, *entrepreneur*, *médecin*, *haut-commissaire*, *député*, *procureur*, *chauffeur*. À analyser ces exemples énumérés, nous comprenons aisément qu'il s'agit d'un esprit de se conformer aux règles ou à la tradition de la langue française selon laquelle certaines désignations de titre, métier et profession ne doivent pas être féminisées parce qu'elles sont employées pour représenter des postes et non des individus. Ce point de vue est battu en brèche, aujourd'hui, par les féministes qui ont poussé l'Académie française à revoir sa position traditionnelle sur la question. Alors, nos personnes interrogées sont-elles au courant que l'Académie française accepte toute féminisation de mot qui respecte la règle de formation du féminin et recommande la féminisation minimale ? Nous pouvons répondre, sans hésitation, par la négative à la question. En effet, parmi ces exemples énumérés, toutes ces désignations pourraient être féminisées lorsque la volonté y est. Pour certaines désignations, le déterminant féminin suffit avec ou sans modification du suffixe (la ministre, la maire, la

préfète, la haut-commissaire, l'autrice, la députée, la cheffe, la gouverneur/ gouverneuse, la chauffeur/ chauffeuse, l'entrepreneuse). Quant aux autres exemples, l'usage de la féminisation minimale est la plus appropriée. Ainsi, on dira *la procureur, la médecin*. En outre, concernant la première désignation, les graphies *procureure/procureuse* peuvent être acceptées car la première est en usage dans le dictionnaire *Le Robert* en ligne et la seconde respecte la norme grammaticale.

Conclusion

Au terme de cette réflexion consacrée à la réception de la féminisation linguistique par les praticiens de la langue française au Burkina Faso, nous pouvons reconnaitre qu'il s'agit d'une réalité linguistique qui n'est pas bien ancrée au sein de la communauté linguistique burkinabè dans la mesure où la question est méconnue du public. C'est ainsi qu'un rédacteur en chef d'un quotidien a recommandé que la féminisation linguistique soit mieux expliquée avant toute prise de position envers ou contre cette réalité linguistique. Aussi, a-t-on relevé à travers les réponses fournies par nos répondants qu'aucun guide, aucune référence n'est disponible au Burkina Faso en matière de féminisation linguistique. Toute chose qui ne permet pas une réelle maitrise de la question. Par ailleurs, la question revient de plus en plus dans les sujets de discussion entre collègues du monde journalistique, mais aucun consensus n'a été trouvé jusque-là. C'est pourquoi, les formes féminines et masculines (en ce qui concerne les désignations sans formes féminines reconnues) sont acceptées pour désigner une femme occupant un poste de responsabilité ou une fonction dans l'administration ou dans la vie active. Ainsi, force est de reconnaitre que la question de la féminisation linguistique, même si elle ne fait pas l'unanimité au Burkina Faso, pourrait avoir un accueil chaleureux au sein des utilisateurs car la plupart des personnes interrogées reconnaissent que la question peut être encouragée car elle peut aider plus d'un dans la pratique quotidienne de la langue française.

Références bibliographiques

ARMSTRONG, N. & al. (2001). La langue française au féminin : le sexe et le genre affectent-ils la variation linguistique ? Paris, Harmattan.

BECQUER, A-M. & al. (1999). Femme, j'écris ton nom…Guide d'aide à la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions, Montréal, Les Éditions du remue-ménage.

DUBOIS, J. & al. (2002). Dictionnaire de linguistique, Paris, Larousse Bordas/VUEF.

LASSERRE Audrey, (2012), La disparition : enquête sur la "féminisation" des termes auteur et écrivain, papier de recherche, Université Sorbonne nouvelle, Paris 3.

PÉRRY, V. & DÉCURÉ, N. (2002), Désexisation et parité linguistique : le cas de la langue française, Ateliers 3 et 30 dans le cadre du 3e colloque international des Recherches féministes francophones, Université Toulouse II, Le Mirail.

TRAORÉ, S. (2017), La féminisation des désignations de titres ou grades, métiers et professions au Burkina Fao : normes et usages dans le Journal officiel de 2009 et 2010, Université Ouaga I Pr Joseph Ki-Zerbo.